



MES DROITS en tant que française

Par **lyly972**, le **24/10/2010** à **18:52**

VOILA JE SUIS UNE FRANÇAISE ET J'AI UN ENFANT AVEC UN VÉNÉZUÉLIEN IL n'a doit qu'a trois mois sur le territoire et je trouve que ce n'est pas assez vu notre enfant est trisomique donc j'ai besoin qu'il soit la pour m'aider et je ne sais comment faire merci de votre reponse